

NATIONS UNIES

ОБЪЕДИНЕННЫЕ НАЦИИ

UNITED NATIONS

**COMMISSION ÉCONOMIQUE
POUR L'EUROPE**

**ЕВРОПЕЙСКАЯ ЭКОНОМИЧЕСКАЯ
КОМИССИЯ**

**ECONOMIC COMMISSION
FOR EUROPE**

SÉMINAIRE

СЕМИНАР

SEMINAR

COMITÉ DES ÉTABLISSEMENTS
HUMAINS



Distr.
GÉNÉRALE

Dixième Conférence sur la recherche
urbaine et régionale

ECE/HBP/SEM.54/1
21 décembre 2005

Bratislava (Slovaquie),
22 et 23 mai 2006

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

PROGRAMME ET ORGANISATION

Note établie par le secrétariat et la délégation slovaque

Introduction

1. À sa soixante-troisième session tenue en septembre 2002, le Comité des établissements humains s'est félicité de la proposition de la Slovaquie d'accueillir la dixième Conférence sur la recherche urbaine et régionale en mai 2006.
2. La Conférence est organisée en collaboration avec la Conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) du Conseil de l'Europe.
3. À la soixante-cinquième session du Comité, la délégation slovaque a présenté le thème principal de la dixième Conférence. Ce thème intitulé «Partage des responsabilités pour notre région – Redéfinir l'intérêt du public pour le développement territorial» a été défini sur la base des recommandations de la neuvième Conférence de la CEE sur la recherche urbaine et régionale (Leeds, juin 2002) ayant pour thème «Des villes viables et vivables»*, qui a souligné la nécessité d'adopter une perspective commune afin de pouvoir remédier au morcellement croissant de l'action des intervenants de la société civile, du marché et du secteur public pour la création d'un environnement urbain plus viable et plus vivable.
4. Un groupe de travail a été créé en vue de coordonner les travaux préparatoires et d'élaborer des documents de travail à titre de base de discussion. Les pays et organisations ci-après ont désigné leurs experts en tant que rapporteurs: Albanie, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie et ISOCARP. Le groupe de rapporteurs est coprésidé par M^{me} Maria Festas (Portugal), Président du Comité des hauts fonctionnaires du CEMAT et M^{me} Miloslava Paskova (Slovaquie).

* Voir l'adresse Web suivante: http://www.unece.org/env/hs/prgm/hsdevt/welcome_conf.htm.

5. Le groupe de travail préparera deux documents de travail s'articulant autour de deux grands sujets d'étude (voir les paragraphes 10 à 16) et un certain nombre de questions afin d'aider les participants dans l'élaboration de leurs communications et pour alimenter la discussion.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES ET OBJECTIF DE LA CONFÉRENCE

6. La Conférence devrait rassembler des décideurs, des urbanistes et des chercheurs. Il s'agit de donner aux différents acteurs, qui interviennent dans les politiques relatives au milieu urbain et leur mise en œuvre, l'occasion de comparer leurs points de vue. Elle espère faciliter la tâche de décideurs tout en contribuant à faire mieux comprendre les besoins futurs en matière de recherche dans le domaine considéré.

7. La neuvième Conférence sur la recherche urbaine et régionale, tenue à Leeds en 2002, a dégagé un certain nombre de conclusions et conséquences pour la recherche et la politique. Certaines de ces questions à approfondir ont été prises en compte dans les préparatifs de la dixième Conférence, à savoir:

- Rôle que l'entreprise privée peut jouer pour rendre les villes plus viables et vivables et mesures qui favoriseraient un développement économique rationnel;
- Multiculturalisme, diversité et accès social;
- Instruments et stratégies pour une authentique amélioration de l'équité sociale en milieu urbain compte tenu des choix de mode de vie et de l'action des individus et organisations;
- Quels sont les critères de «bonne gouvernance», les différents moyens de conjuguer efficacité et démocratie et les différents types d'autorité en jeu?
- Comment la recherche urbaine est-elle organisée par rapport à l'urbanisme? Quels sont les rôles du monde universitaire et de la communauté scientifique ?
- Quels sont les différents concepts viables du modèle de la ville compacte reflétant la complexité de l'évolution sociale et du développement physique des structures urbaines?

8 La dixième Conférence aura pour objectif premier de mettre à profit les résultats de la recherche pour indiquer plus précisément quelles mesures pratiques il conviendrait de prendre pour que les villes deviennent plus viables. Se fondant sur les résultats des précédentes conférences de la CEE sur la recherche, les débats de la dixième Conférence se concentreront sur deux niveaux indépendants, à savoir celui de la ville et celui de la région urbaine, ce qui permettra à un large éventail d'acteurs de la ville d'échanger leurs connaissances en matière d'aménagements complexes de l'espace urbain dans un monde en voie de globalisation. Face au manque de fonds publics, les urbanistes ont dû recourir à d'autres moyens de développer le domaine public en y associant les secteurs privé et bénévole qui, à leur tour, réclament une participation croissante au processus de prise de décisions. Un débat public entre les décideurs politiques, les spécialistes de l'environnement bâti et tous ceux qui contribuent à la production,

la gestion et l'entretien des villes – autrement dit «un dialogue à trois voix» – est donc indispensable. La manière dont les villes sont perçues et la fonction qu'elles remplissent pour leurs usagers ont beaucoup évolué ces dernières années. Les concepts novateurs issus de la recherche urbaine, notamment les notions de ville compacte ou inversement, de pôle de développement, influencent les politiques urbaines. Il n'est pas encore possible de dégager précisément les effets de ces tendances urbaines sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer les conditions de vie urbaines. La Conférence s'attache donc à étudier les principaux facteurs qui font la réussite de certaines villes contemporaines et les avantages qu'offre la polycentricité comme moyen de redistribuer les énergies urbaines au niveau régional.

9. Les participants à la Conférence sont encouragés à faire partager leur expérience des solutions et problèmes pratiques auxquels ils sont confrontés en qualité de décideurs, de gestionnaires et de chercheurs.

THÈMES DE LA CONFÉRENCE

10. Les débats s'articuleront autour de deux thèmes:

Thème I: La ville comme cadre de vie et moteur de développement.

Rapporteurs: M. Sotir Dharmo (Albanie), M. Slawomir Gzell (Pologne) et M. Dusan Kostovsky (Slovaquie).

Thème II: Comment la polycentricité du développement territorial peut-elle améliorer l'intégration fonctionnelle?

Rapporteurs: M. Karel Maier (République tchèque), M. Joao Mourato (Portugal) et M^{me} Judith Ryser (Royaume-Uni).

I. La ville comme cadre de vie et moteur de développement

11. Une fonction essentielle de la ville est de satisfaire les besoins matériels, économiques, sociaux et culturels de ceux qui y vivent, y travaillent et s'y divertissent. Cependant, la ville demeure un terrain propice aux conflits. La règle de la majorité n'est pas toujours la bonne approche à suivre pour faire face aux conflits entre intérêts publics et privés ou entre intérêts minoritaires et groupes de pression. Une stratégie d'aménagement urbain cohérente, une politique locale résolue et un engagement à long terme sont essentiels pour ne pas adopter des solutions de fortune qui pourraient contribuer à créer des problèmes ultérieurs.

12. L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies urbaines devraient s'inscrire dans la durée car les choses ne sont pas immuables; au contraire, il existe un besoin constant de prendre conscience des changements et d'en tenir compte. Le processus de planification linéaire de la collecte d'information, ainsi que de l'élaboration et la mise en œuvre de plans n'est donc pas approprié car toutes ces étapes sont influencées par une réalité en mouvement. En outre, la mise en œuvre des plans est souvent contrariée par le fait même qu'ils sont établis et sont censés être mis en œuvre à des niveaux organisationnels distincts et par des personnes différentes.

13. En théorie, on s'accorde à reconnaître la nécessité d'une gouvernance souple et d'une planification de la communication dans le cadre desquels toutes les parties prenantes doivent être

tenues informées et consultées à chaque étape du processus de planification et de mise en œuvre. Concrètement, il reste à savoir comment c'est réalisable. Quels sont les mécanismes et structures qui devraient être mis en place pour que la planification de la communication fonctionne bien? Comment peut-on mettre les concepts théoriques en pratique? Quel est le rôle qui incombe aux responsables de la planification à cet égard? Quel rôle les différents échelons et secteurs de l'administration jouent-ils dans la gouvernance urbaine et l'urbanisme et quelle fonction devraient-ils exercer? Comment la recherche peut-elle faciliter un pouvoir de décision intégré et l'établissement de partenariats regroupant aussi bien les citoyens que les représentants d'entreprises?

II. Comment la polycentricité de l'aménagement territorial peut-elle améliorer l'intégration fonctionnelle?

14. Indépendamment de leur niveau de développement, les pays, les régions et les territoires en général sont confrontés à de nouveaux défis concernant la compétitivité, la croissance et la viabilité de leurs rôles sur la scène mondiale. On redécouvre l'immense potentiel des villes en tant que sources de croissance, d'innovation et de créativité. La combinaison de l'aménagement urbain avec la compétitivité, l'innovation, la croissance et l'accumulation de connaissances productives a conduit les chercheurs à concentrer leur attention sur le rôle des agglomérations et leurs effets centrifuges et à nouveau sur la hiérarchie urbaine. Néanmoins, l'objectif des stratégies d'aménagement de l'espace devrait consister à équilibrer la compétitivité et la croissance avec la cohésion territoriale.

15. Le polycentrisme urbain offre la possibilité de combiner l'influence considérable qu'exercent les villes et les zones urbaines sur la promotion de la compétitivité, l'innovation et la croissance avec des modèles plus équilibrés d'aménagement de l'espace. La polycentricité peut renforcer la coopération, la coordination et la complémentarité au lieu d'une concurrence préjudiciable entre les villes. Elle peut créer une synergie en favorisant la mise en place de réseaux de coopération et de fonctions complémentaires même entre les niveaux hiérarchiques et des zones non contiguës. Cependant, le polycentrisme ne devrait pas être considéré comme une solution miracle aux problèmes engendrés par le manque de cohésion territoriale et les disparités territoriales croissantes. Il faudrait envisager des concepts nouveaux pour remédier aux disparités territoriales et mettre en valeur les actifs urbains existants ou potentiels, et notamment agir sur la manière de percevoir les forces du marché et les points de vue des administrations et gestionnaires territoriaux à l'égard de la transformation des zones urbaines.

16. Le débat sur le rôle du polycentrisme ne devrait pas se limiter à un examen de l'organisation des systèmes résidentiels et de la qualité de la vie. Il devrait aussi porter sur les questions liées à l'élaboration des politiques publiques et la mise en place de modes plus équilibrés d'aménagement de l'espace. Le polycentrisme peut être envisagé à plusieurs niveaux: le niveau transnational auquel le polycentrisme est un outil pour mettre en place des modes et des mécanismes de coopération plus inventifs à l'échelon territorial; le niveau national auquel le polycentrisme est un instrument pour créer des réseaux opérationnels de coopération stratégique entre les villes de petite taille ou de taille moyenne; et le niveau régional auquel le polycentrisme peut être envisagé comme un moyen de réduire les disparités intrarégionales. Lors du débat, l'attention sera concentrée sur les rôles que jouent les pouvoirs publics, les entreprises/acteurs privés et le secteur de la recherche dans les efforts entrepris pour mettre en place un mode de développement polycentrique pour la région de la CEE.

VOYAGE D'ÉTUDE

17. La Conférence sera précédée de visites sur le terrain le 21 mai 2006, qui permettront aux participants de s'informer des problèmes que pose l'aménagement urbain en Slovaquie et des différentes façons de les aborder. Les participants auront aussi la possibilité de débattre de questions connexes avec des représentants des collectivités locales, des chercheurs et des urbanistes. On trouvera des renseignements pratiques complémentaires à ce sujet dans le document ECE/HBP/SEM.54/1/Add.1.

PROGRAMME

Samedi 20 mai	Arrivée des participants
Dimanche 21 mai	Visite d'aménagements urbains illustrant certains des problèmes abordés dans les documents de travail
Lundi 22 mai	
9 heures – 9 h 55	Café de bienvenue et inscription des participants sur le lieu de la réunion
10 heures	Ouverture de la dixième Conférence sur la recherche urbaine et régionale «Partage des responsabilités pour notre région – Redéfinir l'intérêt du public pour le développement territorial».
11 heures – 17 heures y compris la pause café et le déjeuner	<i>Thème I: La ville comme cadre de vie et moteur de développement</i>
	Présentation par le rapporteur
	Présentation de communications suivie d'un débat
	Résumé du débat par les rapporteurs
Mardi 23 mai	
9 heures – 13 heures y compris la pause café	<i>Thème II: Comment la polycentricité du développement territorial peut-elle améliorer l'intégration fonctionnelle?</i>
	Présentation par le rapporteur
	Présentation de communications suivie d'un débat
	Résumé du débat par les rapporteurs
13 heures – 13 h 30	Conclusions de la dixième Conférence
13 h 30	Clotûre des travaux de la Conférence

DOCUMENTATION

18. La Conférence sera saisie des documents suivants:
- Programme et organisation (HBP/SEM.54/1);
 - Note d'information à l'intention des participants (HBP/SEM.54/1/Add.1);
 - Document de travail: «La ville comme cadre de vie et moteur de développement» (ECE/HBP/SEM.54/2);
 - Document de travail: «Comment la polycentricité du développement territorial peut-elle améliorer l'intégration fonctionnelle?» (ECE/HBP/SEM.54/3).
19. Les documents de travail seront publiés, au début de 2006, à l'adresse Internet suivante: <http://www.unece.org/hs>.

COMMUNICATIONS

20. Les délégations nationales, les organisations internationales, les chercheurs et les ONG sont invités à établir des communications illustrant les problèmes soulevés par la mise en œuvre des politiques et présentant des exemples de travaux de recherche récents et de leurs résultats. Les communications devraient traiter ces problèmes et répondre à certaines questions formulées dans les documents de travail.

21. Les communications devraient être établies en anglais. Il est par ailleurs loisible aux auteurs de soumettre aussi une traduction en français, en russe ou en slovaque à des fins de distribution. Les communications devraient être soumises sur support électronique au secrétariat de la CEE (urbanregionalresearch@unece.org) avant le 30 avril 2006; elles ne doivent pas dépasser 2 600 mots (environ 5 pages en simple interligne, dactylographiées en utilisant la police Times New Roman 12).

ORGANISATION

22. La Conférence se tiendra dans les trois langues de la CEE (anglais, français, russe). Des dispositions seront prises pour la projection de diapositives, films et cassettes vidéo.

DATE ET LIEU

23. Sur l'invitation du Gouvernement slovaque, la Conférence se tiendra à Bratislava les 22 et 23 mai 2006 et elle sera précédée de visites sur le terrain le 21 mai. Le lieu exact et des précisions sur les hôtels, les moyens de transport, les frais à la charge des participants et le mode de paiement seront communiqués ultérieurement, en même temps que sera envoyé le bulletin d'inscription (HBP/SEM.54/1/Add.1).

COÛT

24. La participation à la Conférence est gratuite, mais les participants doivent prendre à leur charge leurs propres frais de voyage à destination et au départ de Bratislava et leurs frais d'hébergement et de subsistance (les autorités hôtes offriront les déjeuners).

VISAS

25. Les participants qui ont besoin d'un visa doivent en faire la demande auprès de l'ambassade de Slovaquie dans le pays où ils résident. Des lettres d'invitation seront adressées par le pays hôte au moment de l'inscription.

PARTICIPATION

26. Peuvent participer à la Conférence des représentants des pays membres de la CEE et des organisations internationales qui prennent part aux travaux de la Commission économique pour l'Europe, de même que des membres du CEMAT et des ONG accréditées. En vertu de l'article 8, les pays d'Europe qui ne sont pas membres de l'Organisation des Nations Unies, mais prennent part aux travaux de la CEE, peuvent aussi y assister. Tous les participants doivent être accrédités par l'autorité nationale compétente ou par l'organisation internationale concernée.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

27. Les personnes qui souhaitent obtenir d'autres renseignements de la part des autorités du pays hôte pourront s'adresser à M^{me} Miloslava Paskova, Directrice de département, Ministère de la construction et du développement régional de la République slovaque, Prievozska 2/B, 825 25 Bratislava 26, Slovaquie, tél.: +412 2 58317 429, fax: + 421 2 58317 577, mél.: paskova@build.gov.sk.

28. Ultérieurement, une note d'information à l'intention des participants sera publiée en tant qu'additif au présent document. Elle renfermera des renseignements sur les éléments suivants:

- Inscriptions;
- Hôtels et tarifs;
- Visites sur le terrain;
- Programme détaillé.
